

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 69 (1940)

**Heft:** 3

**Nachruf:** Monsieur l'abbé André Savoy : ancien inspecteur des écoles de la ville de Fribourg

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —

Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : M. A. Rosset, *insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

---

**SOMMAIRE.** — *Partie non officielle.* — † Monsieur l'abbé André Savoy. — *Le journal au cours complémentaire.* — *Lectures pour les cours complémentaires.* — *Pour la formation arithmétique de nos élèves.* — *L'école secondaire et les mouvements de jeunesse.* — *Bibliographies.* — *Société des institutrices.* — *Cours de gymnastique.*

---

### PARTIE NON OFFICIELLE

#### † Monsieur l'abbé André Savoy

ancien inspecteur des écoles de la ville de Fribourg

Le corps enseignant français de la ville de Fribourg a appris avec une douloureuse surprise le décès subit de son ancien inspecteur, M. l'abbé Savoy, Dr en théologie et licencié en exégèse.

Cette mort si imprévue et si prématurée a plongé dans le deuil, non seulement tout le mouvement chrétien social de Suisse romande, mais aussi les maîtres et maîtresses qui avaient enseigné sous sa direction. Car le regretté défunt n'a laissé que des amis dans les milieux pédagogiques de chez nous.

Une délégation importante du corps enseignant avait tenu à assister à ses obsèques à Attalens et à rendre ainsi un dernier

hommage d'affectueuse reconnaissance à celui qui fut, pendant de longues années, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg et président de la Société fribourgeoise d'éducation.

M. l'abbé Savoy était né à Attalens, en 1885. Il commença ses études secondaires à Romont, puis les poursuivit au Collège St-Michel à Fribourg. Il fut au Séminaire un élève exceptionnellement doué, étonnant ses professeurs par la maturité de son jugement. Ordonné prêtre en 1910, il s'en alla à Rome où il conquit brillamment ses grades académiques.

Revenu au pays, il fut chargé par son Evêque de créer un mouvement chrétien social romand. Vicaire à Neuchâtel, de 1913 à 1917, puis à Gruyères, de 1917 à 1919, il continua, malgré les charges pastorales, à diriger l'organisation chrétienne sociale des masses ouvrières dans notre Suisse romande. En 1919, il est nommé inspecteur des écoles de la ville de Fribourg. Dès lors, il assumait la responsabilité d'une double tâche. En 1924, il fut élu à la présidence de la Société d'éducation.

La rédaction du *Bulletin pédagogique* considère comme un devoir de s'associer à tous les témoignages de sympathie dont le défunt s'était rendu digne. C'est surtout à l'inspecteur scolaire que nous tenons à rendre ici un hommage particulier d'estime et de reconnaissance.

M. l'abbé Savoy n'avait certes pas été préparé spécialement à sa fonction inspectoriale. Mais la théologie et la sociologie ne sont pas si étrangères à la pédagogie que certains pouvaient le croire. La pédagogie cherche sa base, non seulement dans la psychologie, mais encore dans les sciences religieuses et philosophiques. Elle est aussi, dans la pratique, affaire de bon sens, de jugement, de clarté dans les idées. Nous ne croyons pas exagérer en disant que les instituteurs et institutrices de Fribourg avaient en M. l'inspecteur Savoy un guide sûr, pendant ces années où justement le monde scolaire traversait une passe difficile ! On parlait d'école active, de travaux manuels, de centres d'intérêt, de méthodes nouvelles. Il s'agissait bien, en effet, sans bousculer la pédagogie traditionnelle, de régénérer les méthodes d'enseignement. M. Savoy sut rester calme au milieu de ce chassé-croisé d'idées diverses. Avec son clair bon sens, il sut conserver — sans négliger les innovations utiles — la direction simple, pratique, capable de préparer l'enfant à la vie.

M. l'inspecteur Savoy était resté inébranlablement attaché à des principes essentiels qui doivent du reste demeurer : la discipline, le respect de l'autorité, l'effort voulu, l'enseignement de chaque branche en son temps.

Personne mieux que l'abbé Savoy ne comprenait la complexité des problèmes pédagogiques. Nous avons toujours grand plaisir à l'entendre discuter de questions éducatives. Il apportait à exposer et défendre une idée une puissance d'argumentation et de conviction,

une habileté dialectique qui furent toujours pour ceux qui l'écoutaient un sujet d'étonnement et d'admiration. Souvent, il traduisait sa pensée en une formule d'une vigueur remarquable.

Les méthodes nouvelles l'intéressaient vivement. Nous avons été maintes fois le témoin de ses efforts d'adaptation à la pédagogie dite nouvelle. Il avait même essayé — sans qu'on l'ait bien compris — de rajeunir l'examen officiel de fin d'année scolaire. Il était donc loin de se cantonner dans un immobilisme contre nature. Il savait, au contraire, que les vieilles formules ne suffisaient plus à la tâche présente et que l'école doit se conformer, dans son esprit et dans ses buts, aux exigences de la vie.

Dans ses rapports avec les maîtres et maîtresses, il fut bien plus un animateur, un guide vers un idéal élevé, qu'un surveillant ou un censeur. Il avait en ses subordonnés la confiance méritée et leur laissait la plus grande autonomie possible dans le choix des procédés d'enseignement. La pensée d'imposer ses vues ne l'a pas même effleuré. Il savait bien que c'est une prétention un peu vaine, et qui échoue généralement, que d'obliger les maîtres à enseigner avec telle méthode plutôt qu'avec telle autre. Pour l'inspecteur Savoy, l'art d'enseigner est une action individuelle dans laquelle on engage toute sa personne. Il se bornait à encourager, à aider ses instituteurs à tirer parti de leurs qualités personnelles, à les pousser à s'approfondir, dirions-nous. Il était mieux qu'un pédagogue, il était un maître de bon sens.

Soulignons aussi le bel essor qu'il avait su donner à la Société fribourgeoise d'éducation. Il fut l'âme, l'organisateur de nos assemblées cantonales qu'il présidait avec une habileté que maints parlementaires lui eussent enviée. Il fut pour notre société un guide éclairé et bienveillant. Sa bonhomie et son érudition faisaient de nos séances une véritable attraction. C'est lui qui suggérait le plus souvent le sujet mis à l'étude pour la réunion bisannuelle.

A ces souvenirs rapides, il manquerait un trait essentiel si nous n'ajoutions pas que les brillantes qualités d'esprit de M. l'abbé Savoy le cédaient peut-être encore aux qualités de son cœur. Cordial et affable, accessible à tous, sans morgue, dénué de vanité, confiant dans les hommes (trop confiant, peut-être !), d'un commerce agréable, il avait une bonté naturelle et profonde qui s'épanouissait dans l'amitié.

M. l'abbé Dr André Savoy est de ceux qui ne meurent pas tout entiers, de grandes œuvres lui survivront, surtout dans le domaine social. Le corps enseignant de la ville de Fribourg, tout particulièrement, lui gardera un souvenir impérissable. Devant sa tombe fraîchement recouverte, nous nous inclinons avec douleur et nous demandons à nos lecteurs, aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation, de prier Dieu de lui donner la récompense éternelle.